



Convention de la Société
Civile Ivoirienne

Newsletter

La lettre du citoyen N0012024



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



2024, année de dialogues directs communautés -OSC- décideurs à l'initiative de la CSCI

La Convention de la Société Civile Ivoirienne démontre, au fil des ans, son leadership en matière d'intermédiation entre les décideurs et les populations. Les actions menées au cours de l'année 2024 le démontrent aisément.

Ainsi, communautés, ministères, organisations de la société civile et partenaires techniques et financiers ont répondu à l'invitation de la Convention de la Société Civile pour des dialogues directs durant l'année 2024.

L'objectif général était d'organiser des rencontres de lobbying et de plaidoyer avec les parties prenantes sur la prise de décret de création de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANAGIL), la diffusion du Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) et les plaidoyers locaux en vue de la résilience climatique des communautés.

D'ailleurs, au niveau local, la CSCI a impulsé 44 rencontres communautaires à propos de la conservation des parcs nationaux et de la résilience à l'érosion côtière dans 44 villages de Côte d'Ivoire. Ces rencontres sont un creuset d'échanges et un instrument d'aide à la prise de décision. Par cette démarche, la CSCI véhicule son attachement aux valeurs démocratiques dont l'un des piliers est la participation des personnes concernées.

Nous joindre

Tél : 225-

2722424931/0767792963

E-mail : csci@csci.group

convention225@gmail.com

Adresse : 06BP2768Abidjan06

Site Web : www.csci.group



Convention de la Société
Civile Ivoirienne

Newsletter

La lettre du citoyen , N0012024



Requête pour une séance d'information parlementaire au cours d'un échange avec des députés

L'Association Ivoirienne pour la Promotion de la Femme Albinos (AIPFA) et 35 organisations partenaires au projet Benkadi en Côte d'Ivoire attendent des députés de la Commission Environnement, une suite favorable à leur requête. Ces organisations souhaitent que ces derniers demandent une séance d'information pour plus de visibilité sur la création annoncée mais qui tarde de l'Agence nationale de gestion intégrée du littoral.



La requête avait été formulée en Juin 2024 au cours de l'Atelier d'appropriation du Nouveau Code de l'Environnement couplé du Bilan de la mise en œuvre de la Loi sur le Littoral à Grand-Bassam. Cet événement essentiel avait réuni divers acteurs clés, notamment des parlementaires, des administrateurs, le Ministère de l'Environnement, des organisations de la société civile, l'Association Ivoirienne pour la Promotion de la Femme Albinos (AIPFA), ainsi que l'équipe projet BENKADI et le COPIL.



La lettre du citoyen N0012024



Dialogue constructif entre 58 personnes handicapées et les autorités locales du Cavally

Le BURNICI a organisé deux ateliers majeurs. L'un à Taï et l'autre à Guiglo, respectivement les 20 et 22 août 2024. Ces événements ont rassemblé des acteurs clés, notamment des représentants d'organisations pour Personnes Vivant avec un Handicap, des autorités locales, ainsi que des membres du ministère de l'environnement et de la protection sociale.

Lors du premier atelier à Taï, des thèmes cruciaux comme la gestion du Parc National de Taï et les droits des PVH dans le cadre du nouveau code de l'environnement ont été au centre des discussions. Des initiatives de gestion inclusive, illustrées par des exemples concrets d'une personne vivant avec un handicap intégrée dans la sensibilisation à la préservation de l'environnement ont aussi été présentées.

Le second atelier à Guiglo a été centré sur la remise des recommandations formulées par les PVH lors de la première rencontre. Cette étape a permis de rappeler les attentes des PVH et de les formaliser sous forme de document remis aux autorités. Le président du BURNICI Demonsé Gueya, a coordonné cette activité avec le président de la fédération régionale des Offices Publics de l'Habitat (OPH) du Cavally Félix Faye, renforçant ainsi le lien entre les PVH et les décideurs locaux.

RÉSULTATS IMPORTANTS OBTENUS

Les résultats des ateliers ont été significatifs et prometteurs. Tout d'abord, l'engagement des participants a été remarquable, avec une présence active de 35 personnes à Taï et 23 personnes à Guiglo, dont une majorité de PVH. Ces chiffres témoignent d'un vif intérêt pour les enjeux environnementaux et de la volonté de s'impliquer dans la lutte contre les changements climatiques.

Ensuite, les PVH ont réussi à formuler leurs attentes de manière claire et structurée. Parmi les besoins identifiés, on retrouve la nécessité d'un meilleur accès aux informations environnementales et à la formation sur les droits qui leur sont conférés. Les participants ont également souligné l'importance d'une plus grande représentation des PVH dans les structures de décision concernant la gestion environnementale.

Par ailleurs, les autorités locales se sont engagées à intégrer ces recommandations dans leurs politiques. Ce dialogue inclusif a renforcé la confiance entre les PVH et les responsables, ouvrant la voie à une collaboration future.

Les perspectives découlant des ateliers sont encourageantes. D'une part, la volonté des PVH de s'impliquer activement dans la gestion de leur environnement a été clairement exprimée. En effet, en intégrant les PVH dans les initiatives locales, il est possible de créer un modèle de gestion environnementale plus inclusif et durable.

D'autre part, il est essentiel que les autorités régionales prennent en compte les attentes formulées. La mise en place de mécanismes de suivi-évaluation pour garantir que les recommandations soient réellement intégrées dans les politiques publiques est cruciale. Le BURNICI se propose de jouer un rôle de relais, assurant le suivi des décisions et des engagements pris lors des ateliers.

Enfin, la possibilité de développer des partenariats avec d'autres organisations et structures pourrait enrichir l'action menée. Par exemple, un soutien matériel et logistique pour faciliter la mobilité des PVH lors des activités serait un atout considérable. De plus, des formations continues sur les droits des PVH et les enjeux environnementaux renforceront leur capacité à s'impliquer dans la lutte contre les changements climatiques.

Le projet BENKADI a réussi à établir un cadre de dialogue constructif entre les PVH et les autorités locales, favorisant ainsi une prise en compte des besoins et attentes de celles-ci dans la gestion environnementale. Ainsi, grâce aux efforts du BURNICI et aux participations actives des PVH, des résultats significatifs ont été atteints, ouvrant la voie à une collaboration fructueuse à l'avenir. Ce projet représente un modèle prometteur pour l'inclusion des PVH dans les discussions environnementales, illustrant que leur voix est essentielle pour relever les défis climatiques.

La CSCI et la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à l'école de la BAD

Le Mécanisme Indépendant de Recours (MIR) de la Banque Africaine de Développement (BAD), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest (REPAOC), Lumière Synergie pour le Développement (LSD) et la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), a organisé un séminaire hybride de sensibilisation du 24 au 25 juin 2024 à Abidjan-Plateau à l'endroit des OSC d'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. Ce fut une occasion pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de redevabilité.



**Convention de la Société
Civile Ivoirienne**

Audience entre M. Mahamadou KOUMA , PCA de la CSCI et Mme Bernise N'Guessan, SG de la Commission nationale de la francophonie



Sceller des partenariats stratégiques pour atteindre les objectifs fixés et mieux contribuer à l'édification de la société ivoirienne. C'est l'un des leitmotiv de la rencontre entre M. Mahamadou KOUMA, Président du Conseil d'Administration (PCA) de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) et Mme Bernise N'Guessan, Secrétaire Générale de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF).

L'audience s'est tenue le 3 juillet 2024 à Abidjan. Et les échanges ont porté sur le renforcement du partenariat institutionnel entre les deux organisations. C'est un signe du dynamisme d'une CSCI visionnaire.



**Convention de la Société
Civile Ivoirienne**

La CSCI et les OSC partenaires reçues au cabinet du nouveau ministre de l'Environnement

La Convention de la Société Civile Ivoirienne et les organisations partenaires de mise en œuvre du projet Benkadi ont été reçues à leur demande en audience par le Directeur de cabinet représentant le ministre de l'Environnement, du développement durable et de la transition écologique.

La rencontre a eu lieu ce mercredi 10 janvier 2024 au cabinet du ministre dans une bonne ambiance. Les échanges ont porté sur le Plaidoyer pour la signature du décret de création de l'Agence nationale de gestion intégrée du littoral conformément à l'article 37 de la loi de 2017 sur la gestion et l'aménagement du littoral et la finalisation du plan national d'adaptation aux changements climatiques.

La délégation de la société civile était composée de l'Association des Femmes Juristes de Côte D'Ivoire, de la LIDHO, de l'OIREN en plus de la #CSCI et de l'expert régional communication et plaidoyer du Programme Benkadi en mission de supervision.

